

## LES MOUTIERS EN RETZ

### Contre les risques d'inondations Trois ans après Xynthia, l'association est toujours active

Née en 2010, à la suite du passage de la tempête Xynthia sur les Moutiers, l'Association monastérienne de protection contre les risques d'inondations (AMPRI) n'a cessé d'œuvrer pour une meilleure prévention et une protection efficace contre les submersions marines. On se souvient comme les secteurs de la gare et de la rue de la Mer avaient été inondés, sans que les eaux ne marquent de reflux : les pompes des pompiers avaient été très sollicitées.

Depuis, les choses ont heureusement beaucoup évolué. Samedi 4 mai, l'association a fait le point sur ce qui avait été mis en place. Comme le plan de protection des risques littoraux (PPRL) pour lequel l'association est intégrée au comité de pilotage : le but est de gérer les terres des Moutiers en fonction des risques de submersion. La mise en place du programme d'actions de protection des inondations (PAPI), qui devrait amener à un confortement des protections littorales. Un Dicrim (information sur les risques majeurs) a été remis à tous les habitants. L'AMPRI a aussi édité, à l'intention de tous les habitants, une fiche pratique.



*Après le passage de la tempête, l'avenue de la Mer était inondée*

Cette assemblée générale a été l'occasion pour la députée Monique Rabin d'assurer que les services de l'État interviendront pour les 6,5km de côte bordant les Moutiers, en ce qui concerne le renforcement de digues et les systèmes d'évacuation des eaux.

**Utile** - Plus d'infos sur le site internet : [ampri.perso.sfr.fr](http://ampri.perso.sfr.fr)

*La présidente Isabelle Alain a rappelé tout ce qui a été fait depuis 3 ans*

